

Avis aux employeurs :

**Economiser au minimum
12 000 € par an et par salarié.**

Le guide complet pour
Transformez vos salariés en
experts tout en réduisant vos
coûts salariaux.



CDI Apprentissage par VISONNAIRE INSTITUTE : Le Guide Complet

Découvrez comment **VISIONNAIRE INSTITUTE** peut vous aider à tirer parti du CDI Apprentissage, un dispositif extrêmement avantageux pour tous.

Parcourez notre guide pour découvrir ce dispositif "gagnant-gagnant" que **Visionnaire Institute** vous propose.





1 QU'EST-CE QUE LE CDI APPRENTISSAGE ?

Les salarié(e) en CDI, âgé(e) de 16 à 30 ans, peuvent bénéficier de ce dispositif. Les plus de 30 ans peuvent également y accéder sous certaines conditions :

- Statut de sportif de haut niveau
- Reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- Projet spécifique de création ou reprise d'entreprise nécessitant une formation complémentaire

Le CDI Apprentissage permet à un employeur de suspendre temporairement le CDI de son salarié pour conclure un contrat d'apprentissage (article L. 6222-13 du Code du travail).



2 QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



3 AVANTAGES POUR LE SALARIÉ ET L'EMPLOYEUR

LES AVANTAGES



Avantages pour l'employeur

Le futur commence ici : ensemble, construisons un avenir exceptionnel.

- **Fidélisation des employés** : Motivez vos salariés à rester sur le long terme en leur offrant des opportunités d'évolution professionnelle.
- **Développement des compétences** : En formant vos employés, vous développez des compétences directement profitables à votre entreprise.
- **Valorisation de l'entreprise** : Renforcez l'image de votre entreprise et mettez en avant votre savoir-faire.
- **Économies financières** : Bénéficiez de diverses primes et exonérations, notamment l'aide "1 jeune, 1 solution" de 6000 € par contrat, et des économies sur les charges sociales (minimum 1000 euros/mois/salarié).
- **Subventions et crédits d'impôt** : Profitez d'aides financières pour l'accueil d'apprentis en situation de handicap et de crédits d'impôt pour les entreprises industrielles, commerciales, agricoles ou libérales.

Avantages pour vous, salarié(e)

Le futur commence ici : ensemble, construisons un avenir exceptionnel.

- **Acquisition de compétences et d'un diplôme reconnu :** Vous pouvez obtenir un diplôme allant du bac au bac +5, un atout précieux pour votre carrière.
- **Formation pendant votre temps de travail :** Vous vous formez en parti
- Mise pratique dans votre entreprise et en partie théorique en e-learning ou en centre.
- **Maintien de votre salaire brut et augmentation de votre net :** Grâce à l'exonération des charges sociales, vous gardez votre salaire brut et bénéficiez d'une augmentation de votre salaire net.
- **Renouvellement automatique de votre CDI :** À la fin de votre formation, votre CDI est renouvelé automatiquement.
- **Formation entièrement financée par l'OPCO :** Vous n'avez aucun coût à votre charge pour la formation.
- **Carte d'étudiant des métiers :** Vous bénéficiez des avantages associés, tels que des réductions sur les transports, les loisirs et les activités culturelles.



Comment passer en CDI Apprentissage ?

Chez Visionnaire Institute, nous gérons toutes vos démarches administratives rapidement et efficacement.

Profitez de notre accompagnement personnalisé pour atteindre vos objectifs plus rapidement.

Contact : cdiapp@visionnaireinstitute.fr

www.visionnaireinstitute.fr



**Chez VISIONNAIRE INSTITUTE,
nous Transformons l'Ordinaire en
Extraordinaire.**